

Parc national de Port Cros

Orientation 5.5 Pérenniser et poursuivre les actions et les initiatives d'information, de sensibilisation et d'éducation

L'effort d'information, de sensibilisation et d'éducation auprès de tous les publics est à poursuivre et à démultiplier sur le territoire du parc national de Port-Cros et sur certains sites stratégiques. Ceci afin que chacun puisse comprendre les enjeux du développement durable pour agir en citoyen responsable, conscient des richesses et des fragilités du territoire.

Les professionnels seront également davantage mobilisés, notamment ceux qui exercent au contact du milieu marin, pour la sensibilisation et la promotion de comportements écoresponsables et dans l'information des usagers.

7 mesures partenariales	Rôle de l'établissement public	Contribution des communes adhérentes	Principaux autres partenaires
[...]	[...]	[...]	[...]
<p>5.5.2 Poursuivre l'effort d'information et de sensibilisation des publics en priorité dans les lieux d'accueil et d'information du territoire et dans les espaces terrestres et marins d'intérêt patrimoniaux majeurs.</p> <p>La priorité est de renforcer le maillage d'information et de sensibilisation auprès des pratiquants d'activités balnéaires et nautiques sur l'aire maritime adjacente (plaisance, pêche maritime de loisir, plongée, chasse sous-marine, etc).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Animation d'un réseau • Proposition des supports et/ou des contenus pour affichages et communications web et multimédias • Inscription dans les programmes de communication engageantes sur l'Aire Maritime Adjacente • Adaptation du message au contexte local 	<ul style="list-style-type: none"> • Relais d'information dans les lieux institutionnels de la commune • Poursuite de leur engagement ou inscription dans les campagnes d'information et de sensibilisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Associations collectifs et réseaux EEDD • OT, gestionnaires des sites (musées, sentiers, lieux d'accueil, sites du CELRL, etc.) • Associations et établissements accueillant du public • Gestionnaires de port, PTP • Compagnies maritimes • Intercommunalités (contrats de baie),

Parc national de Port Cros

			<p>animateurs / opérateurs</p> <p>Natura 2000</p> <ul style="list-style-type: none"> • Syndicats professionnels, <p>acteurs socioéconomiques,</p> <p>fédérations sportives</p> <ul style="list-style-type: none"> • CG83 (ENS) • DDTM, DREAL, PREMAR
<p>5.5.3 Utiliser les sites exemplaires en matière d'aménagement et de gestion durables comme des supports pédagogiques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Maitrise d'ouvrage • Sites en gestion • Soutien des actions engagées sur d'autres sites. • Actions sur des sites / projets communaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Promotion et relais des actions d'information et de sensibilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Gestionnaires de sites du CELRL • Associations collectifs et réseaux EEDD • CG83 (ENS)
[...]	[...]	[...]	[...]
<p>5.5.5 Nouer des partenariats engageant les distributeurs de matériel de loisirs terrestres et marins dans la promotion des pratiques écoresponsables dans le parc national de Port-Cros.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination de la démarche • Formalisation des partenariats par des conventions. 	<ul style="list-style-type: none"> • Communication / Valorisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Distributeurs de matériel de loisirs terrestres et marins • Fédérations sportives • CDOS, DDCS
[...]	[...]	[...]	[...]

Référence ID de l'article : #5060

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-09-15 08:57